



Rapport d'activités 2019.

Jun 2020.

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.

Sommaire

1. « Le mot du Président »	2
2. Le CCIB, c'est qui ? C'est quoi ?	3
3. Définition de l'Islamophobie.....	4
3.1 Sociologie : la construction d'un « problème musulman »	5
3.2. Psychologie sociale : forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent	5
3.3. Antiracisme et droit : ensemble des actes de violence (xénophobie, discriminations, racisme).....	6
4. L'islamophobie en Belgique en 2019.....	7
4.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?	7
4.2. Les chiffres 2019 du CCIB	8
5. Monitoring et Data Collection.....	9
6. COCOF – Décision politique majeure dans l'enseignement en Région Bruxelloise.	10
7. Appels à projets.....	12
8. L'année 2019 chargée en plaidoyers.....	13
8.1. Participation au niveau Regional Bruxellois.....	13
8.2. Participation au niveau National.....	13
8.3. Participation au niveau Européen	14
8.4. NAPAR Platform	14
9. Les interventions du CCIB.....	15
9.1. Les sessions de formation à l'Islamophobie	15
9.2. Les débats publiques	15
10. Actions du CCIB pour faire reculer la haine ensemble.....	16
11. Le CCIB dans les médias en 2019	18
12. Nos Finances en 2019.....	19
12.1. Commentaires sur les recettes.....	19
12.2. Commentaires sur les dépenses.....	20
13. Agissez pour faire reculer l'islamophobie.....	21

1. « Le mot du Président »

Comme les années précédentes, l'année 2019 fut marquée par de nombreux événements, des succès et des épreuves. Nous avons pu offrir des issues favorables à des victimes de l'islamophobie, grâce au travail de nos bénévoles et aux partenariats que nous avons construits depuis plusieurs années.

La mission et la plus-value du CCIB est de construire des solutions avec les citoyen.ne.s discriminé-e-s en partenariat avec des acteurs de la société civile et des institutions publiques pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie.

Le rapport d'activité et le rapport chiffres, disponible sur notre site web www.islamophobia.be, témoignent des actions que nous avons pu mener grâce à votre soutien. Après la naissance du CCIB, la reconnaissance de celui-ci, 2019 a été une étape importante pour son efficacité d'action.

Grâce à votre soutien, le CCIB est devenu une organisation connue et reconnue tant au niveau régional, national, européen qu'international. Le CCIB est sollicité pour son expertise et ses actions de terrains par de nombreuses organisations et institutions.

De nombreuses participations à des séminaires, des débats, des formations des collaborations ont permis au CCIB de mieux faire comprendre que l'islamophobie n'est pas qu'un concept, mais malheureusement une réalité de notre société qui nécessite la mobilisation de toutes et tous. Plus que jamais, la vigilance citoyenne est de mise pour défendre le projet d'une société plus inclusive et plus respectueuse. Face au fléau de la haine, chaque soutien est important. Chaque soutien compte.

Au nom de toute l'équipe du CCIB, tenons à vous réitérer nos remerciements à chacune et chacun pour le soutien que vous nous apportez.

Mustapha CHAIRI.
Pour le Conseil d'Administration du CCIB asbl.

2. Le CCIB, c'est qui ? C'est quoi ?

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique est une association sans but lucratif (asbl) qui a pour objet social « *la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations sous toutes ses formes et en tous médias, dans l'esprit de la démarche de la European Fundamental Rights Agency (FRA)... qui fonde son approche sur l'identification du phénomène de l'islamophobie et de ses manifestations en se basant sur des normes reconnues au niveau international et sur le travail permanent du Conseil de l'Europe et des Nations Unies* ».

Créé en septembre 2014, le CCIB est une association antiraciste, pluraliste, non-confessionnelle, non-communautaire et non-partisane. Elle est constituée de femmes et d'hommes attachés aux valeurs des droits de l'homme et de la lutte contre la xénophobie, le racisme et la haine. Notre conseil d'administration est paritaire et nous agissons sur l'ensemble du territoire belge.

Le CCIB travaille avec des partenaires pour atteindre ses objectifs et définit sa stratégie en fonction de son analyse du terrain, de ses recommandations et des échanges avec des organisations spécialisées. Parmi les actions concrètes, signalons le service d'écoute et de soutien aux victimes, le recensement des actes islamophobes, le plaidoyer, la publication d'analyse et de recommandations, les rassemblements pacifistes ou des manifestations, des prises de positions pour contribuer au débat public...

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique est une association qui défend la vision d'une société inclusive, fondée sur les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

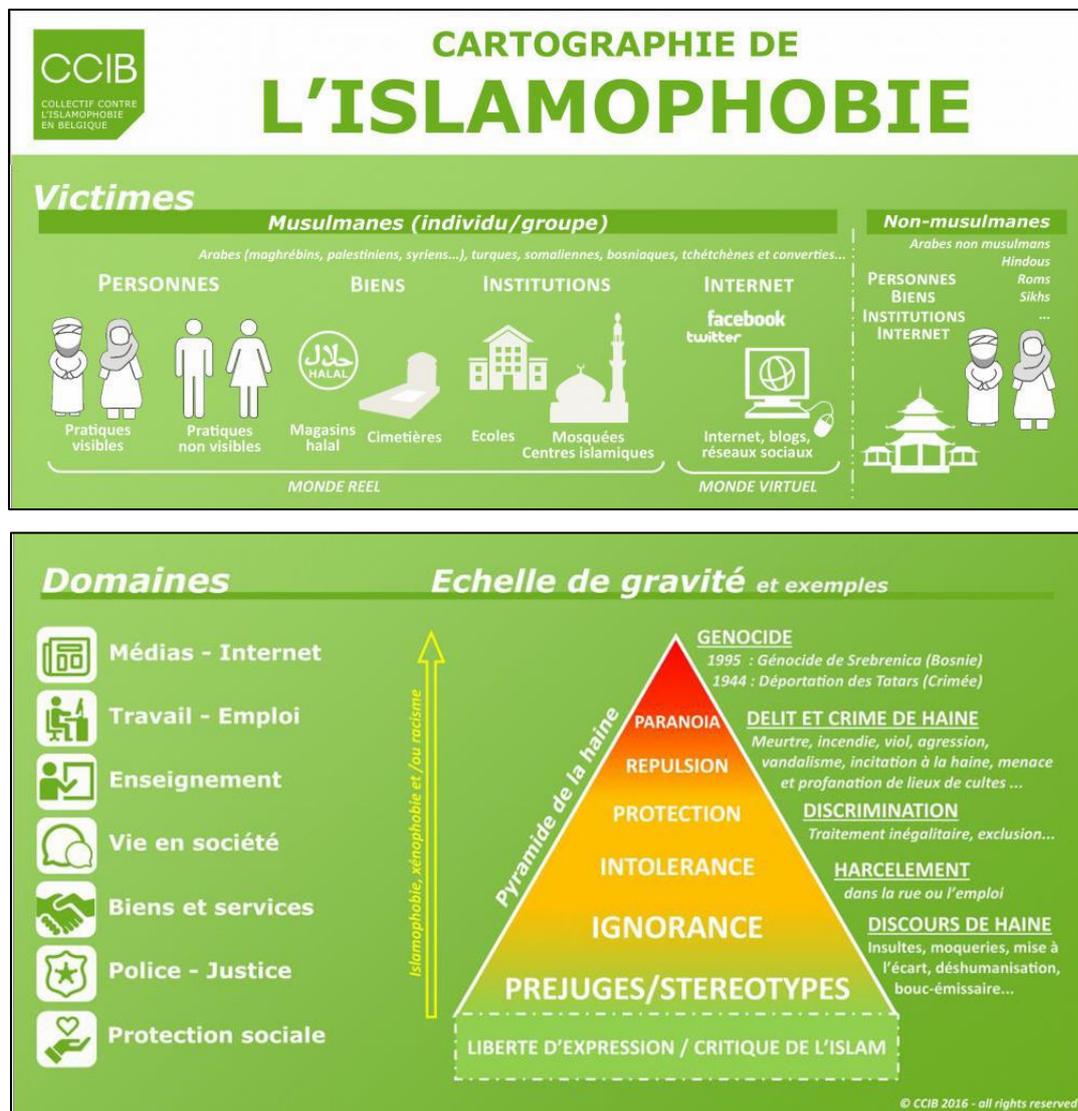
Le CCIB a pour mission de construire des solutions avec les personnes discriminées en partenariat avec des acteurs de la société civile et des institutions publiques pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie.

3. Définition de l'Islamophobie

La lutte contre l'islamophobie est une lutte pour la **promotion des libertés publiques et de l'égalité citoyenne**. Elle s'inscrit dans les longues luttes historiques pour les droits civiques, se fondant sur les principes de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** et des traités internationaux en la matière.

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB) définit l'islamophobie comme suit: « **Ensemble des actes de violence (propos haineux, harcèlement, discrimination, crimes et délits de haine) qui visent au moins une personne, un bien ou une institution en raison de son appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane. Cette violence peut être verbale, psychologique, physique et/ou économique.** »

Cette cartographie, réalisée par le CCIB, illustre les différents types de victimes de l'islamophobie, leur profil, les domaines de manifestation ainsi que la gravité des actes sur la pyramide de la haine ¹.



¹ Pyramide adaptée des manuels « a classroom of difference TM » du CEJI.

Pour bien comprendre l'islamophobie et ses manifestations, Le CCIB met en évidence trois dimensions qui s'alimentent mutuellement. L'islamophobie peut se manifester à la fois dans un contexte, un ressenti et un passage à l'acte :

Champ de la sociologie (contexte islamophobe): « processus de racialisation » se traduisant par la « construction d'un problème musulman »

Champ de la psychologie sociale (ressenti islamophobe): forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent

Champ de l'antiracisme/antidiscrimination (infraction islamophobe): xénophobie et racisme dirigés contre des « musulmans » avec pour effet des discriminations, des incitations à la haine et/ou des actes de violence

3.1 Sociologie : la construction d'un « problème musulman »

L'environnement sociétal et le contexte sont importants pour comprendre la manifestation de l'islamophobie. En effet, certains mécanismes de rejet et mises en récit justifient l'exclusion des personnes musulmanes à travers des faits avérés ou construits et qui se superposent, se renforcent afin de créer une forme d'hostilité envers un groupe protégé, les musulmans (ou leurs biens et leurs institutions). Dans ce cas, et de manière plus diffuse à l'échelle de la société, l'islamophobie est un « processus de racialisation » qui se traduit par la « construction d'un problème musulman »². Ce processus a pour effet de porter atteinte aux libertés publiques, de fragiliser la cohésion sociale, de remettre en cause l'égalité de droit, la démocratie, la liberté de culte, l'égalité de traitement, etc.

Cette dimension de l'islamophobie est sournoise, car elle est aujourd'hui construite, alimentée et amplifiée par des mouvements xénophobes, des intellectuels, des politiciens, des médias avec pour objectif de justifier des mesures/législations d'exception visant particulièrement à exclure de notre société une partie de la population de notre pays en raison de son appartenance (réelle ou supposée) à la conviction musulmane.

3.2. Psychologie sociale : forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent

Sur base de l'étymologie de l'islamophobie (à partir du mot « islam » et du suffixe « phobie », qui dérive du grec phobos (peur, effroi)), cette dimension de l'islamophobie peut se définir comme une forme d'hostilité en lien avec une vision altérée par des préjugés de l'islam, des musulmans, et des questions en rapport.

Relevons que le mot « phobie » relève du champ psychologique et émotionnel, qui laisse peu de place à la raison. Précisons qu'à ce stade, il n'y a pas de passage à l'acte.

² HAJJAT A. et MOHAMMED M., Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman », Éd. La Découverte, Paris, 2013

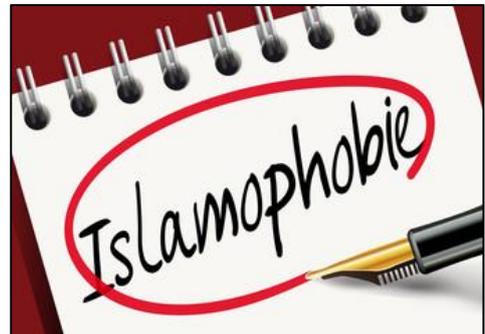
3.3. Antiracisme et droit : ensemble des actes de violence (xénophobie, discriminations, racisme)

Enfin, à partir du contexte et du ressenti de certaines personnes, la troisième dimension de l'islamophobie peut se définir comme une des formes de la xénophobie dirigée contre des « musulmans » (personnes réellement musulmanes ou supposées comme telles).

Dans cette troisième dimension, l'islamophobie est le plus souvent une infraction (propos haineux incitant à la haine, harcèlement, discrimination, crimes et délits de haine). Ces infractions sont condamnées par les Conventions internationales et la Constitution belge qui protège, sur base du critère protégé « conviction religieuse et/ou philosophique », les libertés fondamentales de tous les citoyens, en ce compris les personnes musulmanes.

Précisons que tout propos négatif (même virulent) au sujet de l'islam en tant qu'idéologie ne peut être qualifié de facto comme de l'islamophobie. En revanche, un propos ou une attitude incitant à la haine ou à la violence à l'égard d'un « groupe protégé » (femmes, juifs, homosexuels, personnes handicapées ou afro-descendantes ...) relève bien du délit. Ces propos ne peuvent se cacher derrière la liberté d'expression ou l'expression d'une opinion puisqu'ils contreviennent à la loi. Il convient donc d'analyser chaque situation au cas par cas.

En conclusion, et en prenant en compte les trois dimensions de l'islamophobie explicitées ci-dessus, il s'agit bien d'un phénomène xénophobe complexe qui aboutit à une violation des droits humains (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) ainsi qu'à une menace pour la cohésion sociale et la concorde civile. Cette lutte ne concerne pas que les musulmans. Chaque citoyen, aspirant à défendre les droits fondamentaux dans notre société démocratique, est concerné et peut agir.



4. L'islamophobie en Belgique en 2019

Le CCIB a mis en place un service d'écoute et d'assistance aux victimes de l'islamophobie, cette forme de xénophobie et de discrimination dirigée contre des personnes musulmanes (ou supposées l'être). Le service **#VICTIMSFIRST** s'inscrit dans les objectifs stratégiques du CCIB et représente 90% de ses activités.

4.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?

Si vous, ou l'institution à laquelle vous appartenez, êtes victime d'un acte islamophobe ³ (agression verbale ou physique, profanation de mosquées, harcèlement, discrimination dans l'enseignement, dans le logement ou dans l'accès à des biens et des services...), vous pouvez envoyer un signalement au CCIB.

Notre responsable du soutien première ligne vous recontactera dans les meilleurs délais en vous demandant plus d'informations pour mieux comprendre votre situation et vous aider au mieux. Chaque signalement sera traité en toute confidentialité et en demandant si besoin un avis juridique à nos partenaires juristes et spécialistes en défense des droits humains.

Des permanences sont organisées, l'accueil s'y fait sur rendez-vous.

Le CCIB a défini une série d'indicateurs de performances (KPIs) pour mesurer son activité de première ligne #VICTIMSFIRST :

Indicateurs de performance (KPIs)	2017	2018	2019
Nombre d'appels téléphoniques	200	350	320
Nombre de réunions (privées) avec des victimes	3	13	11
Nombre de réunions avec des victimes, institutions, avocats, etc.	10	9	11
Nombre de présences aux audiences en Justice	4	4	2
Nombre de dossiers en Justice	2	5	4
Nombre de dossiers ouverts au CCIB		120	108
Nombre de dossiers transmis aux institutions (UNIA, IEFH, ...)	77	105	56
Nombre de dossiers en cours en fin d'année civile	47	54	91
Nombre de demande d'informations via d'autres canaux de communication que téléphone/courrier			70

³ <http://ccib-ctib.be/index.php/vous-etes-victime/>

4.2. Les chiffres 2019 du CCIB

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, **80 dossiers** pour des faits à caractère islamophobe ont été signalés sur un total de **108 signalements**.

Nous vous fournissons dans ce rapport une brève synthèse des signalements et vous renvoyons vers le [Rapport Chiffres 2019](#)⁴ pour plus de détails, celui-ci est disponible sur notre site web www.islamophobia.be.

Les actes rapportés, répartis par genre concernent des **femmes dans près de 90%** des cas et des hommes pour 10% des cas.

Le CCIB a constaté après analyse que l'auteur du rejet ou de la violence envers des personnes musulmanes proviennent d'institutions/organismes/services publique **dans 44% (contre 31% en 2017, contre 49% en 2018)**. Ce constat est très interpellant car il illustre le caractère institutionnel (donc structurel) de l'auteur de l'acte, à savoir l'autorité publique elle-même. L'Etat est le garant de la Constitution et de l'égalité réelle. Constaté que celui-ci soit à l'origine d'actes de rejet ou discriminatoire, alors qu'il a un rôle de faire respecter les lois est inacceptable



⁴ <http://ccib-ctib.be/index.php/category/sinformer/dossiers/>

5. Monitoring et Data Collection

Le CCIB a défini comme un de ses 3 objectifs stratégiques « **Le monitoring permanent des actes islamophobes.** ». Il est essentiel d'objectiver l'islamophobie afin de mener des actions pour son éradication ou du moins pour maîtriser son impact. Il est essentiel que des chiffres factuels représentant la partie visible de l'iceberg soit disponible afin de mener des politiques de lutte contre l'islamophobie.

Outre le fait que le CCIB a publié un rapport chiffres 2018 et 2017, le CCIB fournit aussi une série de données aux organismes de lutte contre les discriminations, la haine et la xénophobie :

- Juin 2019 – UNIA
 - Rapport annuel 2018 : renouer avec les droits humains ⁵
- Aout 2019 – OSCE-OHDIR HATE CRIME REPORTING
 - Report Data - Belgium – 2018 ⁶
- Septembre 2019 - SETA foundation, Leopold Weiss Institute, and the European Union
 - European Islamophobia Report 2018 | #EIR2018 ⁷
- Octobre 2019 - Rapport Chiffres 2018 du CCIB
 - L'islamophobie est devenue un élément structurant le champ politique belge ⁸.

La collaboration avec les institutions est essentielle pour le CCIB. Certes, elle n'est pas parfaite mais d'année en année elle s'améliore tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Pour le CCIB, une vision globale de l'islamophobie en Belgique est primordiale. L'ensemble des signalements qui arrivent au CCIB sont transmis à UNIA afin que ceux apparaissent dans son rapport chiffres annuels. Des factsheets sont également fournis à d'autres institutions et acteurs tel que les partis politiques, des chercheurs, des étudiants, des institutions ou organisations.

Une autre préoccupation du CCIB c'est la cohérence et l'intégrité des données collectées (data collection) ceci afin d'avoir des critères communs de catégorisation et de classification avec les autres institutions.

Un défi majeur aussi dans le "data collection" c'est l'intersectionnalité, à savoir la cumulation par un individu ou un groupe social de plusieurs motifs de discriminations différents. C'est un chantier important qui sera la préoccupation du CCIB pour les prochaines années.

⁵ <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-annuel-2018>

⁶ <https://hatecrime.osce.org/report-data/belgium/2018>

⁷ <https://www.setav.org/en/european-islamophobia-report-2018-eir2018/>

⁸ <http://ccib-ctib.be/index.php/2019/10/04/rapport-chiffres-2018-du-ccib-lislamophobie-est-devenue-un-element-structurant-le-champ-politique-belge/>

6. COCOF – Décision politique majeure dans l’enseignement en Région Bruxelloise.

« *Un projet ouvert, solidaire et émancipateur pour et par les Bruxelloises et les Bruxellois* » cette phrase dans l’introduction du projet d’accord du gouvernement de la COCOF ⁹ déposé en 2019 est très progressiste. Dans le chapitre « 8.Enseignement » on peut y lire « **En matière d’enseignement supérieur et de promotion sociale, le Gouvernement lèvera l’interdiction du port de ces signes par les étudiants.**”.

Malgré ce point dans l’accord, la question parlementaire “*Interpellation À M. Rudi Vervoort Concernant L’effectivité De La Levée De L’interdiction Des Signes Convictionnels Dans L’enseignement Supérieur Et De Promotion Sociale Dépendant De La Commission Communautaire Française*” a été déposée par le député Calvin Soiresse ECOLO ¹⁰ pour bien insister sur ce point au vu des nombreux signalements déposés auprès de UNIA et du CCIB.

Voici quelques extraits des différents chefs de groupes de la majorité lors du débat relative à cette interpellation ¹¹ :

Kalvin Soiresse (ECOLO) - : “...Une dizaine de signalements environ ont été déposés auprès des différents organismes de lutte contre les discriminations, dont UNIA ou le Collectif contre l’islamophobie en Belgique (CCIB), pour dénoncer ces refus d’inscriptions, sans compter les interpellations directes qui nous ont été adressées en tant que mandataires politiques...”

M. Jamal Ikazban (PS) : “...Je me réjouis de la décision du Gouvernement de lever l’interdiction des signes convictionnels dans l’enseignement supérieur et de promotion sociale, et ce dans un souci d’égalité et d’accès garanti pour toutes et tous à l’enseignement de son choix. Nous en avons débattu ici même et à la Communauté française à de maintes reprises durant la précédente législature...”

Mme Joëlle Maison (DéFI) : “ ...Pour cette raison, je suis pleinement d’accord avec les termes de la déclaration-programme, qui tend à lever l’interdiction du port des signes convictionnels pour les étudiants majeurs dans les écoles de promotion sociale et d’enseignement supérieur...”.

M. Rudi Vervoort, (Ministre-Président) : “...Prétendre que l’on vit dans une société ouverte tout en interdisant aux femmes musulmanes de porter le voile ou aux homosexuels de vivre leur différence au grand jour, ce n’est pas accepter l’autre, c’est vouloir que l’autre soit identique à soi...”.

⁹ <https://www.bruxeo.be/fr/system/files/media/Accord%20de%20Gouvernement%20COCOF%202019-2024.pdf>

¹⁰ <https://soiressekalvin.be/parlement-bruxellois/interpellation-a-m-rudi-vervoort-concernant-leffectivite-de-la-levée-de-linterdiction-des-signes-convictionnels-dans-lenseignement-supérieur-et-de-promotion-sociale-dependant-de-la-commission-c>

¹¹ <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/compte-rendu-de-la-seance-pleniere-du-4-octobre-2019/document>

Kalvin Soiresse (ECOLO) - : "...En résumé, le changement est donc en marche. Toutefois, je tiens à rappeler qu'il existe toujours des problèmes en la matière dans certains établissements francophones et que nous veillerons à ce qu'il y soit remédié..."

M. Rudi Vervoort, (Ministre-Président) "... Il y aura bien une application stricte..."

Le CCIB se réjouit donc de cette avancée politique en Région Bruxelloise des établissements dont le Pouvoir Organisateur est la COCOF ¹².

Mais le CCIB se désolé qu'en Région Wallonne et en Région Bruxelloise, la grande majorité des Pouvoirs Organisateurs d'Hautes Ecoles et de Promotion Sociales participent encore et toujours à l'exclusion de femmes musulmanes majeures, en foulard, en leur refusant l'accès à l'enseignement. Cet enseignement qui reste un pilier important dans l'émancipation des individus.

Cette exclusion est encore plus incompréhensible alors que les universités de ces 2 Régions pratiquent l'inclusion de toutes les étudiantes.

N'y aurait-il pas une volonté d'exclusion du fait de la classe sociale des étudiantes qui de fait fréquentent les Hautes Ecoles et de Promotion Sociale. Un bel exemple d'intersectionnalité dans d'exclusion. Ces 2 Régions pratiquent une exclusion unique dans le monde.

La société civile progressiste, dont le CCIB, continuera ses actions pour faire reconnaître que ces exclusions sont une violation des droits fondamentaux à l'accès à l'enseignement.

¹² <https://ccf.brussels/enseignement/>

7. Appels à projets

Des appels projets sont régulièrement ouverts par des institutions ou des administrations pour contribuer à la lutte contre le racisme et les discriminations.

En tant que membre de la société civile, le CCIB peut répondre à certains appels à projets. En tenant compte de ses ressources humaines et financières, le CCIB a déposé les dossiers suivants qui ont été retenus :

- **TCI3IM** – « Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion » À l'Intersectionnalité des discriminations. Un dossier a été introduit le 24 mars 2019 auprès de la FWB dans le Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité (PCI) - Appel à projets 2019. Le projet TCI3IM a été retenu, sa période de réalisation débute le 15/09/2019 pour se terminer le 31/7/2020
- **RDR** – Religious Dress Restrictions Platform ». Un dossier a été introduit le 11 juin 2019 auprès de OSF - Appel à projets 2019. Le projet RDR a été retenu, sa période de réalisation débute le 15/09/2019 pour se terminer le 31/8/2021
- **GoMars** – le CCIB présent et visible dans les grands événements ». Un dossier a été introduit le 20 octobre 2019 auprès de la Région Bruxelloise - Appel à projets 2020 – Egalité des Chances – Racisme. Le projet GoMars a été retenu, sa période de réalisation débute le 22/1/2020 pour se terminer le 30/4/2020.
- **SBAHI** – Sous le signe de la presse et des médias (Semaine Bruxelloise contre la Haine et l'Islamophobie), Un dossier a été introduit le 6 octobre 2019 auprès de la Région Bruxelloise - Appel à projets 2020 – Egalité des Chances – Espace Public. Le projet SBAHI a été retenu, sa période de réalisation débute le 30/5/2020 pour se terminer le 31/10/2020

Certains dossiers déposés non malheureusement pas été retenus :

- « **Non à l'islamophobie** »/ **#GENDERED islamophobieA#** – un dossier a été introduit le 12 juin 2019 auprès du gouvernement fédéral qui encourage les organisations à contribuer à l'élaboration de la politique fédérale sur l'égalité des chances.
- **FLupCops** – Le CCIB veut davantage outiller les victimes d'islamophobie, les potentiels victimes sur comment déposer une plainte au niveau de la police, au commissariat, lieu qui est fortement appréhendé par la population et pas toujours vu de façon positive... Un dossier a été introduit le 4 octobre 2019 auprès de la Région Bruxelloise - Appel à projets 2020 – Egalité des Chances – Racisme.

8. L'année 2019 chargée en plaidoyers

Les collaborations avec les institutions ou les administrations contribuent tant au niveau régional, national qu'international sont essentiels comme levier dans la lutte contre l'islamophobie.

Le CCIB a investi énormément de temps dans des auditions, des plaidoyers, des participations à différents événements.

Le CCIB est connu et reconnu au niveau belge pour son expertise, de ce fait il a été régulièrement invité à prendre la parole dans des commissions organisées par les autorités belges et européennes à plusieurs niveaux. Voici quelques rencontres des plus importantes.

8.1. Participation au niveau Regional Bruxellois

NOVEMBRE 2019 – SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- CONSULTATION PRELIMINAIRE DE LA SOCIETE CIVILE

- Dans le cadre de ses nouvelles fonctions de Secrétaire d'État en charge de l'Égalité des chances au sein du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Nawal BEN HAMOU initie un cycle de plus de 25 rencontres avec les acteurs et actrices de terrain de l'égalité des chances, à savoir les associations.

8.2. Participation au niveau National

MARS 2019 - SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

- CONSULTATION PRELIMINAIRE DE LA SOCIETE CIVILE

- La Belgique a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) en 1975. Conformément à l'article 9 du Pacte, la Belgique est tenue de rédiger des rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention. La Belgique doit soumettre ses 20ième au 22ième rapports périodiques (combinés) au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. 20ième au 22ième rapports périodiques (combinés) au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

OCTOBRE 2019 - LA CELLULE ÉGALITÉ DES CHANCES (SPF JUSTICE) ET LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

- CONSULTATION PRELIMINAIRE DE LA SOCIETE CIVILE

- Suivi aux recommandations de l'Examen Périodique Universel concernant la lutte contre la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée Dans le cadre du rapport l'Examen Périodique Universel, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies a notamment pour mission la possibilité d'assister les États dans la mise en œuvre des di

fférentes recommandations. La Belgique bénéficie du soutien du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour entamer des discussions et un processus efficace afin de satisfaire à ces recommandations.

OCTOBRE 2019 - FOD JUSTITIE – SPF JUSTICE

- Audition COL13/2013 ¹³ (Circulaire relative à la politique de recherche et de poursuite en matière de discriminations et de délits de haine)
- Dialogue avec groupes de minorités, parquet et police sur discrimination et crimes de haine.

NOVEMBRE 2019 - FOD JUSTITIE – SPF JUSTICE

- Audition Religion
- Organisée par la Commission d'évaluation de la législation fédérale relative à la lutte contre les discriminations.

8.3. Participation au niveau Européen

FEVRIER 2019 - EUROPEAN COMMISSION AGAINST RACISM AND INTOLERANCE (ECRI)

Consultation de la société civile. Le CCIB a été consulté comme membre de la société civile belge très actif.

JUIN 2019 - EUROPEAN COMMISSION - MADRID

Workshop on synergies and good practices on tackling anti-Muslim racism and discrimination ¹⁴.

8.4. NAPAR Platform

NAPAR ¹⁵ (NAtional Plan Against Racism) est une plateforme d'associations en #Belgique pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre le racisme et la discrimination.

Le NAPAR concrétise l'objectif stratégique défini par le CCIB en novembre 2018, à savoir "Elaborer un plan interfédéral de lutte contre le racisme et la discrimination avec un volet spécifique sur la lutte contre l'islamophobie".

Aujourd'hui, plus de 60 associations ont rejoint la coalition NAPAR et soutiennent les actions de son plan. Des sessions de plaidoyer avec tous les partis politiques démocratiques et les ministres en charge de l'égalité des chances ont été menées. En 2018, NAPAR avait déjà rencontrés des personnalités politiques et plusieurs partis pour présenter ses recommandations.



¹³ <https://www.unia.be/fr/legislation-et-recommandations/legislation/circulaire-relative-a-la-politique-de-recherche-et-de-poursuite-en-matiere>

¹⁴ <https://ccib-ctib.be/index.php/2019/11/21/civil-society-recommendations-on-combating-islamophobia/>

¹⁵ <https://www.naparbelgium.org/>

En 2019 cette démarche a continué auprès des partis Groen, Open Vld, Vaamse administratie, PS, N-VA, One.Brussels (sp.a), Open Vld Brussel, Défi Bruxelles, Groen Brussel.

9. Les interventions du CCIB

9.1. Les sessions de formation à l'islamophobie

Un des moyens de lutte contre l'islamophobie est également la formation à destination des différents publics cibles qui constituent notre société.

Le projet #ICE (Islamophobie, Citoyenneté, Education) vise à briser les préjugés et les amalgames relatifs aux personnes musulmanes en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de promouvoir une société respectueuse, ouverte sur le monde et inclusive. D'après une idée originale du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB), ce projet éducatif a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité" (PCI) lancé en 2016 par la Ministre de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



A travers #ICE, le CCIB a créé un outil pédagogique pour lutter contre une des formes les plus virulentes de la xénophobie et du racisme : l'islamophobie. Une mallette pédagogique, reposant sur une méthode ludique, pragmatique et des outils de l'éducation permanente, permet de développer une meilleure compréhension d'un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans nos sociétés.

Le CCIB a donc dispensé plusieurs sessions de formation sur base de sa mallette pédagogique #ICE (Islamophobie Citoyenneté Education) :

- 14/5/2019 – Athénée Royale Andrée Thomas – ICE – Islamophobie et préjugés envers les musulmans
- 7/9/2019 - BAMKO – ICE – Approche décoloniale de l'Islamophobie
- 1/11/2019 - CCIB – ICE – Islamophobie et préjugés envers les musulmans
- 7/12/2019 - CEAE – ICE – Islamophobie et préjugés envers les musulmans
- 24/12/2019 - SOCIALISLAM – ICE – Islamophobie et préjugés envers les musulmans

9.2. Les débats publics

- 24/4/2019 - "Charleroi antiracisme 2019" – ICE - Islamophobie et préjugés envers les musulmans
- 25/5/2019 - Polémiques et dérives des mots – Journal RésistanceS

10. Actions du CCIB pour faire reculer la haine ensemble

Comme chaque année depuis sa fondation, le CCIB réalise de très nombreuses actions pour faire progresser les droits de l'homme et faire reculer la haine. Il a répondu à des invitations et donné des formations. Voici un tour d'horizon des actions phares du CCIB qui donne un bon aperçu de notre philosophie de travail et de nos succès !



MARS 2019 (BRUXELLES) : « Christchurch - Condoléances à l'Ambassade de Nouvelle-Zélande » ¹⁶

« Les réactions se font vives face à l'incrédulité de la tuerie islamophobe de ce vendredi 15 mars 2019. Les asbl, fédérations et toute la société civile (toutes religions confondues) essaient de faire leur deuil tout en se questionnant sur les raisons exactes de cet attentat islamophobe. »

MARS 2019 (BRUXELLES) : « Nationale manif. tegen racisme/Manif nationale contre le racisme » ¹⁷

« Le monde associatif, dont que le #CCIB, se réunit à l'occasion du 21 mars, Journée internationale contre le racisme et la discrimination. Le 24 mars 2019, en organisant une manifestation nationale à Bruxelles, nous voulons montrer que nous ne nous laissons pas diviser par le racisme et les mesures discriminatoires et que nous continuons à nous battre pour une société où chacun compte et où l'égalité est la règle. Nous commémorerons en même temps les victimes de la haine et de la terreur, à Bruxelles et ailleurs. »

SEPTEMBER (BRUXELLES) : « EU Anti-Racism and Diversity Week » ¹⁸

« #ARW19. Reception: Anti-Racism and Diversity Intergroup Launch. Recommendations for EU Anti-racism and discrimination law and policy. Panel discussion: #towardsrepresentation – Moving forward on diversity and political participation in EU politics. Panel discussion: Ensuring safety and justice for minorities in Europe. Panel discussion: EU race and gender equality policy – How do we ensure an intersectional approach?»

NOVEMBRE 2019 (BRUXELLES) : « Manifestion Nationale Feministe » ¹⁹

« La manifestation qui a débuté dimanche en milieu de journée au carrefour de l'Europe, dans le centre de Bruxelles, a rassemblé 10.000 personnes contre les violences faites aux femmes, à la veille de la Journée internationale consacrée à cette problématique »

¹⁶ <https://www.lamanchette.be/main/ccib-mustapha-chairi-a-tous-ces-partis-qui-ont-mis-l'exclusion-des-femmes-musulmanes-dans-leur-programme-sachez-que-vous-chargez-les-balles-des-tueurs/>

¹⁷ https://www.rtf.be/info/belgique/detail_bruelles-plusieurs-milliers-de-personnes-a-la-manifestation-contre-le-racisme?id=10179111

¹⁸ <https://www.ardi-ep.eu/eu-anti-racism-and-diversity-week/>

¹⁹ <https://bx1.be/news/10-000-personnes-manifestent-contre-les-violences-faites-aux-femmes/>

DECEMBRE 2019 (BRUXELLES) : « Actiris lance un numéro vert et un nouveau service » ²⁰

« Discrimination à l'embauche ? Le signaler : c'est le début de la solution. Trop basané, trop âgé, handicap, inégalité entre les sexes... : nous sommes tous potentiellement concernés par la discrimination. La Belgique est un mauvais élève européen en la matière. Ce 4 décembre, veille de la Journée Mondiale de l'égalité des chances, Actiris lance Actiris Inclusive, service anti-discrimination et un numéro vert dédié à la discrimination à l'embauche. »

DECEMBRE 2019 (BRUXELLES) : « La politique régionale bruxelloise, quel genre ? » ²¹

« Bruxelles n'est pas une Région comme les autres, souvent qualifiée de melting pot culturel, elle brasse différentes compétences régionales et communautaires. La législation gender-mainstreaming en vigueur sur la Région bruxelloise constitue pour le nouveau Gouvernement un engagement qui devra nous mener vers une meilleure égalité femme - homme. Le Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes organise une matinée d'échanges sur 'La politique régionale bruxelloise, quel genre ? ' »

²⁰ <https://press.actiris.be/4-decembre--dossier-de-presse-discrimination-a-lembauche--le-signaler--cest-le-debut-de-la-solution>

²¹ <https://www.amazone.be/politique-egalite-genre-bruxelles>

11. Le CCIB dans les médias en 2019

DHNET: « Des cyber cracks traquent l'islamophobie et les trolls haineux sur les réseaux sociaux: "Il le faut, les discours de haine se propagent de plus en plus" vite... »²²

DHNET: « Une attaque islamophobe a lieu tous les deux jours en Belgique »²³

LAMANCHETTE: « CCIB Mustapha Chairi : "A tous ces partis qui ont mis l'exclusion des femmes musulmanes dans leur programme, sachez que vous chargez les balles des tueurs !" »²⁴



DHNET: « Une quinzaine de mosquées attaquées en huit ans en Belgique »²⁵

LALIBRE: « Faut-il mieux protéger les mosquées? "Quand on s'en prend à une mosquée, on s'en prend aussi à la communauté musulmane" »²⁶

LESOIR: « Les signalements pour islamophobie en diminution »²⁷

LESOIR: « Bruxelles: le débat sur le voile s'invite dans les négociations »²⁸

BLADI: « Belgique : inquiétante progression des attaques islamophobes »²⁹

MIDDELEEASTEYE : « En Belgique, les agressions islamophobes inquiètent »³⁰

MIDDELEEASTEYE : « "Qu'avons-nous fait pour mériter d'être à ce point déshumanisées ?": le message de paix de Nabila, victime d'une agression islamophobe à Uccle »³¹

RTBF : « La Stib attaquée pour discrimination contre une femme voilée »³²

²² <https://www.dhnet.be/actu/societe/les-commentaires-islamophobes-traques-sur-les-reseaux-sociaux-5d962141d8ad5841fc3ee441>

²³ <https://www.dhnet.be/actu/faits/une-attaque-islamophobe-a-lieu-tous-les-deux-jours-en-belgique-5d96290fd8ad5841fc3ef426>

²⁴ <https://www.lamanchette.be/main/ccib-mustapha-chairi-a-tous-ces-partis-qui-ont-mis-lexclusion-des-femmes-musulmanes-dans-leur-programme-sachez-que-vous-chargez-les-balles-des-tueurs/>

²⁵ <https://www.dhnet.be/actu/belgique/une-quinzaine-de-mosquees-attaquees-en-huit-ans-en-belgique-5c9a7d44d8ad5874771d4da4>

²⁶ <https://www.lalibre.be/belgique/faut-il-mieux-protoger-les-mosquees-quand-on-s-en-prend-a-une-mosquee-on-s-en-prend-aussi-a-la-communaute-musulmane-5c9a7e54d8ad5874771d5056>

²⁷ <https://plus.lesoir.be/232385/article/2019-06-23/les-signalements-pour-islamophobie-en-diminution>

²⁸ <https://plus.lesoir.be/233409/article/2019-06-28/bruxelles-le-debat-sur-le-voile-sinvite-dans-les-negociations>

²⁹ <https://www.bladi.net/belgique-attaques-islamophobes,60082.html>

³⁰ <https://www.middleeasteye.net/fr/en-bref/en-belgique-les-agressions-islamophobes-inquietent>

³¹ <https://bx1.be/news/quavons-nous-fait-pour-meriter-detre-a-ce-point-deshumanisees-le-message-de-paix-de-nabila-victime-dune-agression-islamophobe-a-uccle/>

³² https://www.rtbf.be/info/economie/detail_la-stib-attaquee-pour-discrimination-contre-une-femme-voilee?id=10326154

12. Nos Finances en 2019

Le CCIB est catégorisé comme « micro-ASBL » au sens du Code des sociétés et des associations (en abrégé CSA) et soumis à des obligations comptables.

Les micro-asbl ont l'obligation de tenir une comptabilité simplifiée portant au minimum sur les mouvements des disponibilités en espèces et en comptes bancaires, cette activité est géré par une fiduciaire comptable.

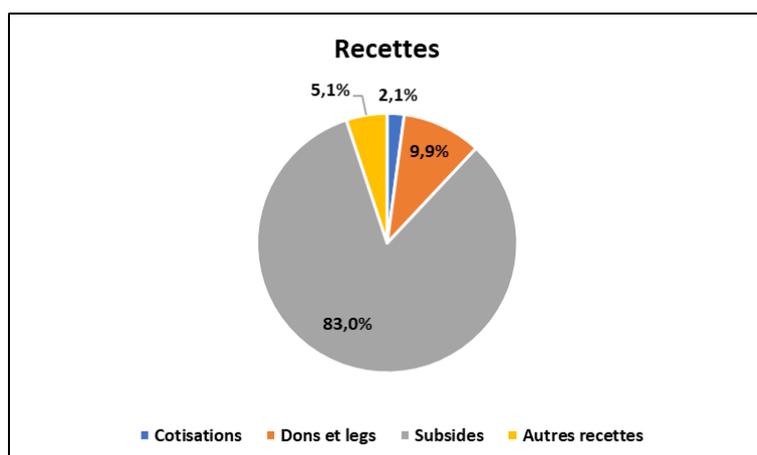
L'approbation des comptes est votée au mois de juin lors de l'Assemblée générale statutaire.

La publication des comptes approuvés est faite au greffe du tribunal de l'entreprise dans les 30 jours après l'approbation en Assemblée Générale.

La publication des comptes déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise sert également pour les déclarations de l'impôt des sociétés et ASBL via l'accès à l'application en ligne Biztax du SPF Finances.

Depuis sa création, les comptes sont équilibrés même si la trésorerie n'est pas florissante.

12.1. Commentaires sur les recettes



Cotisations

Les cotisations des membres sont en constante progression mais restent faible par rapport aux autres recettes. Un projet d'envergure d'adhésion de nouveaux membres a été voté par l'Assemblée générale pour remédier à cette situation.

Dons et Legs

Les « Dons et Legs » démontrent la générosité des sympathisants du CCIB. Lorsque l'ensemble des promesses de dons auront été versées, le montant devrait être augmenté de 40%

Subsidies

Le CCIB a fait un effort particulier par l'introduction de dossiers à des appels à projets proposés par des institutions publiques et privées. Les subsidies ont tous été versés au CCIB au dernier trimestre 2019 pour être utilisé en 2020 en en 2021.

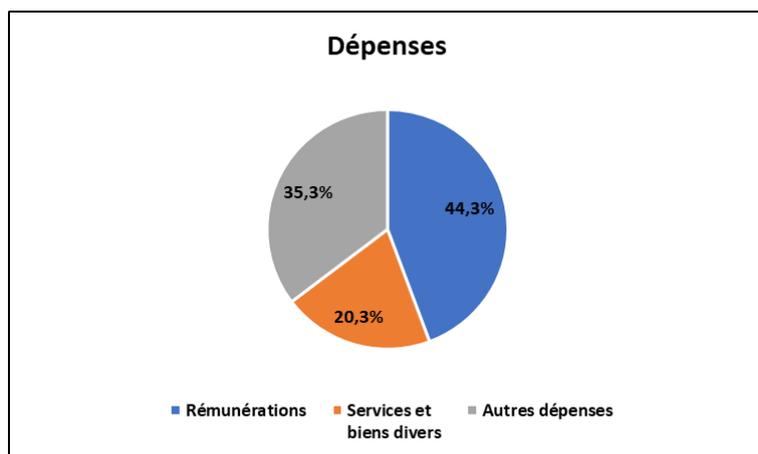
Le CCIB a pu obtenir des subsidies de la part de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la région de Bruxelles-Capitale et de Open Society Fondations.

La part des subsides dans les recettes est en ligne avec le dernier Baromètre de la santé financière des ASBLs (Fondation Roi Baudoin ³³). Les subsides publics et privés sont de part égales.

Autres Recettes

La participation au Gala du CCIB en septembre constitue une importante recette pour le CCIB.

12.2. Commentaires sur les dépenses



Rémunérations :

Les subsides octroyés pour le projet #VICTIMSFIRST ont fourni les moyens financiers pour engager du personnel afin de réaliser leur bon déroulement.

Service et biens divers :

Le fonctionnement journalier du CCIB et la réalisation du #VICTIMSFIRST nécessitent l'achat de fournitures et de services. La quote-part sur fonds propres du CCIB pour les différents projets constituent aussi une bonne part des dépenses.

La part du coût informatique augmente dans les mêmes proportions que l'expansion du CCIB.

Autres dépenses :

Les honoraires de consultance pour la réalisation ou le solde des projets #OpenJobTesting2, #TC3ICM, #VICTIMSFIRST et les honoraires d'avocats constituent en gros un tiers des dépenses.

Les frais d'avocats pour soutenir les étudiantes ont été relativement faible cette année, des décisions judiciaires sont en attentes.

³³ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2019/20190318AJ>

13. Agissez pour faire reculer l'islamophobie

Soutenez le CCIB afin de lui permettre de poursuivre son action et son travail de terrain. Vous pouvez nous aider :

- En nous rapportant les cas d'islamophobie par email à sos@islamophobia.be ou au numéro 0487.999.001
- En parlant du CCIB autour de vous
- Par vos dons de soutien au CCIB
- En devenant membre du CCIB
- En devenant bénévole pour le CCIB
- En vous abonnant à notre Newsletter, notre compte [Facebook](#), notre compte [Twitter](#), notre compte [Youtube](#)
- En visitant notre site www.islamophobia.be

Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter :

Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

50 Rue Archimède – 1000 Bruxelles

+32 (0)484.05.79.77

contact@islamophobia.be

<http://www.islamophobia.be>

IBAN BE10 5230 8069 6904

N° d'entreprise 0561.784.903